

LOI RELATIVE AUX RELATIONS DE TRAVAIL DANS LES SERVICES PUBLICS

**DÉSIGNATION D'UN POSTE D'UNE PERSONNE PRÉPOSÉE À LA
GESTION OU À DES FONCTIONS CONFIDENTIELLES
PRÉSENTÉE À LA COMMISSION
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI**

FORMULE MC-1

DOSSIER C.R.T.S.P.

EMPLOYEUR, nom et adresse

AGENT NÉGOCIATEUR, nom et adresse

1. SACHEZ que l'employeur* / l'agent négociateur* désire désigner le poste suivant comme poste où est employée une personne décrite au sous-alinéa e)(i)___, e)(ii)___, e)(iii)___, e)(iv)___, ou e)(v)___ de la définition « préposé à la gestion ou à des fonctions confidentielles » de l'article 1 de la Loi :

Classification du poste _____

Titre du poste _____

Numéro du poste (s'il y a lieu) _____

Ministère ou section des services publics auquel se rattache le poste (y compris la division, la direction, la section ou l'unité) _____

Catégorie et groupe de travail auquel un employé à ce poste pourrait appartenir _____

Nom de l'employé qui occupe actuellement ce poste (s'il y a lieu) _____

Les motifs de la désignation du présent poste sont (décrire la nature des fonctions, responsabilités, paliers de grief et autorité associés au poste et tout autre renseignement pertinent) :

2. SACHEZ DE PLUS que lorsque l'employeur* / l'agent négociateur* s'oppose à la désignation du poste mentionné plus haut, il doit déposer auprès de la Commission, 20 jours au plus tard après avoir reçu signification d'une copie de la présente déclaration, un avis d'opposition contenant une brève déclaration des motifs de l'opposition.

Fait à _____, le _____ 20___, et signé au nom de l'employeur* / de l'agent négociateur* par

* Rayer la mention inutile